



Paris, le 20 février 2014

Je soussigné Frédéric SROUR, Président du conseil départemental de l'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes de Paris certifie que nous n'avons pas été en mesure de distribuer aux kinésithérapeutes parisiens les caducées 2014.

**Ainsi, nous confirmons la validité du caducée 2013 jusqu'à la fin du mois de mars 2014.**

Pour faire valoir ce que de droit.

  
**Frédéric SROUR**  
Président du Conseil